



Dossier de sponsoring

Association des Diplômés ISEIG

Dossier de sponsoring

L'ADI en bref

L'ADI, **Association des Diplômés ISEIG** ambitionne de valoriser les professions liées à la gestion des systèmes d'information. L'ADI est une association à but non lucratif fondée en 1999.

Nos valeurs ajoutées

- ◆ Notre association permet d'enrichir les formations suivies, par le partage d'expériences vécues.
- ◆ Nous offrons à nos membres des informations neutres, objectives et de haut niveau.
- ◆ Nous proposons du réseautage par un accès direct à des membres de différents horizons : des managers des systèmes d'information, des indépendants, des formateurs, des chefs de projets, des ingénieurs, des techniciens, des experts et toutes personnes intéressées à maintenir leur niveau de compétences en gestion des systèmes d'information.

Nos activités

Notre activité prioritaire est de favoriser les rencontres entre nos membres dans le cadre des "Coins de table" pour intensifier les partages d'expériences.

Les coins de table sont des conférences non commerciales axées principalement sur les thèmes suivants :

- ◆ Gestion de projet informatique
- ◆ Gestion des services informatique
- ◆ Gouvernance informatique
- ◆ Sécurité informatique

Quatre coins de table sont organisés annuellement.

Les conférences sont suivies d'un apéritif dînatoire convivial.

Une sortie annuelle permet d'une part de découvrir une entreprise ou une activité spécifique et d'autre part de rapprocher les membres de l'association dans un contexte différent.

Nos buts

- ◆ Promouvoir les formations de base et continues dans le domaine de l'informatique de gestion et de la gestion de projet
- ◆ Favoriser la reconnaissance et la notoriété des formations aboutissant à un diplôme ou certificat
- ◆ Encourager les rencontres et l'échange d'informations entre nos membres.
- ◆ Participer aux activités d'autres organisations qui ont des buts identiques ou semblables
- ◆ Participer aux débats sur l'évolution des métiers de l'informatique et y apporter notre point de vue.

Plus d'informations

Visitez notre site Internet pour plus d'informations sur nos activités actuelles.



Association des Diplômés ISEIG

Avenue Boveresse 52

Case postale 99

CH-1000 Lausanne 21

comite@adiseig.ch

www.adiseig.ch

De par les conférences et les Coins de table qu'elle organise, l'ADI correspond donc à une opportunité pour les sociétés qui cherchent à élargir leurs contacts commerciaux !

Nous pouvons offrir à nos sponsors

Sponsoring annuel

- ◆ **Site web ADI** : une page dédiée aux sponsors présente le logo et le nom du sponsor avec un lien sur son site web. Les logos sont catégorisés « Gold Partner » / « Silver Partner » / « Partner ».
- ◆ **Site web ADI** : les événements sont annoncés sur le site web. Sur chaque page d'événement (description et inscription), le logo et nom du sponsor ainsi que le lien sur son site web est affiché *. Les logos sont catégorisés.
- ◆ **Newsletter ADI** : Dans chaque newsletter envoyée aux membres et personnes inscrites (environ 150 personnes, 15 à 20 newsletter par an), le logo et nom du sponsor ainsi que le lien sur son site web est affiché *. Les logos sont catégorisés.
- ◆ **Présentation / Stand** : Une fois par an, chaque sponsor a la possibilité de se présenter lors d'un coin de table. Présentation de 10 minutes et stand / flyers /démonstration lors de l'apéritif.*
- ◆ **Formations ISEIG** : Les collaborateurs internes des sponsors Gold de l'ADI bénéficient de 10% de rabais sur les cours à l'ISEIG dont l'ADI bénéficie de rabais (indication sur la fiche de cours ; ceci concerne 85% des formations à l'ISEIG). Cette offre est valable pendant la durée du sponsoring et ne peut être cumulée avec d'autres réductions.
- ◆ **Coin de table** : Le logo du sponsor est affiché sur la diapositive de bienvenue (tous les coins de tables)*.
- ◆ **Coin de table** : Le sponsor a la possibilité d'inviter des participants au tarif préférentiel de 25.- au lieu de 35.- (tous les coins de tables).
- ◆ **Coin de table** : Un représentant du sponsor a la possibilité de participer gratuitement à tous les coins de tables.
- ◆ **Podcast vidéo** : Les conférences des coins de table sont en principe filmées et mises à disposition sur le site internet ADI. Le logo du sponsor est affiché en début de film. Les logos sont catégorisés.*
- ◆ **Accès au site internet** : Le sponsor annuel reçoit un accès à la partie privée de notre site internet, tel un membre. Il partage ainsi les informations internes, les données des membres...
- ◆ **Promotion des coins de table** : Nos coins de table sont promus sur les sites internet de nos associations partenaires, ainsi que dans la newsletter de l'ISEIG.

* A l'exception de l'événement particulier financé entièrement par un sponsor d'événement.

Sponsoring événementiel

- ◆ **Site web ADI** : les événements sont annoncés sur le site web. Sur la page de l'événement (description et inscription), le logo et nom du sponsor ainsi que le lien sur son site web est affiché. Les logos des sponsors annuels ne sont pas affichés sur cet événement.
- ◆ **Newsletter ADI** : Dans la newsletter annonçant l'événement envoyée aux membres et personnes inscrites (environ 150 personnes), le logo et nom du sponsor ainsi que le lien sur son site web est affiché. Les logos des sponsors annuels ne sont pas affichés dans cette newsletter.
- ◆ **Présentation / Stand** : Lors de l'événement financé, le sponsor a la possibilité de se présenter. Présentation de 20 minutes et stand / flyers /démonstration lors de l'apéritif. Les sponsors annuels n'ont pas de présentation / flyer / stands lors de cet événement.
- ◆ **Coin de table** : Le logo du sponsor est affiché sur la diapositive de bienvenue de l'événement financé. Les logos des sponsors annuels ne sont pas affichés lors de cet événement.

- ◆ **Coin de table** : Le sponsor a la possibilité d'inviter gratuitement jusqu'à 10 personnes. Les participants supplémentaires sont invités au tarif préférentiel de 25.- au lieu de 35.-.
- ◆ **Podcast vidéo** : Les conférences des coins de table sont en principe filmées et mises à disposition sur le site internet ADI. Le logo du sponsor est affiché en début de film. Les logos des sponsors annuels ne sont pas affichés dans cette vidéo.

Formes de sponsoring

Sponsoring annuel

Les formes suivantes sont proposées :

Gold Partner

Paie ment d'avance de **CHF 1'500.-** pour trois ans de sponsoring

Silver Partner

Paie ment d'avance de **CHF 1'000.-** pour deux ans de sponsoring

Partner

Paie ment d'avance de **CHF 500.-** pour un an de sponsoring

Startup Partner

Paie ment d'avance de **CHF 200.-** pour un an de sponsoring

Le renouvellement de l'engagement annuel continu permet à un sponsor « *Partner* » de devenir « *Silver Partner* » puis « *Gold Partner* ». Ce principe n'est pas applicable à la forme « *Startup Partner* ».

Sponsoring événementiel

Le sponsor désirant soutenir un événement particulier (par exemple un coin de table)

L'engagement financier pour un coin de table est à définir selon la forme de l'événement et les prestations définies.

Validité

La validité annuelle du sponsoring débute au 1^{er} janvier, cependant au plus tôt après paiement du montant dû et se termine au 31 décembre de l'année concernée.